

**DELIBERATION  
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 FEVRIER 2020**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 32  
Pouvoirs : 3  
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 18/02/2020

Le 24 février 2020, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, , Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : André COLLON (Pouvoir Jean-Claude AUBERT), Vincent LAUTIER (Pouvoir Bernard GRISON), Dominique DESFORGES, Olivier EYRAUD, Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Assistaient : Monique RONGEON (Ars-sur-Formans), Jean-José BETTIOL (Beauregard), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Bernard REY.

**OBJET : Culture/Patrimoine – Attribution de subvention aux communes pour l'acquisition d'ouvrages**

Mme Marie Jeanne BEGUET, Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine, rappelle que depuis 2015, la CCDSV verse aux communes ayant des bibliothèques, une subvention pour l'acquisition des documents (livres, CD, DVD) qui circulent ensuite sur l'ensemble du réseau de lecture publique du territoire Dombes Saône Vallée.

En 2018 et 2019, le Conseil communautaire a voté en faveur d'une répartition des aides aux communes pour l'achat d'ouvrages sur la base de 1 € par habitant (données INSEE au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours).

Il est proposé de reconduire la même répartition cette année.

Les subventions sont les suivantes :

Commune	Population totale	Subvention 2019 en €
Ambérieux-en-Dombes	1 723	1 723
Ars-sur-Formans	1 438	1 438
Beauregard	880	880
Civrieux	1 736	1 736
Fareins	2 246	2 246
Frans	2 407	2 407
Massieux	2 650	2 650
Misérieux	2 195	2 195
Parcieux	1 235	1 235

Commune	Population totale	Subvention 2019 en €
Reyrieux	4 929	4 929
Saint-Bernard	1 475	1 475
Saint-Didier-de-Formans	2 029	2 029
Sainte-Euphémie	1 695	1 695
Saint-Jean-de-Thurigneux	784	784
Savigneux	1 367	1 367
Toussieux (+Population Rancé)	1 855	1 855
Villeneuve	1 537	1 537
<b>Total</b>	<b>32 181</b>	<b>32 181</b>

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 13 février 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE VOTER** le montant des subventions allouées aux communes pour l'acquisition des ouvrages tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2020 du budget principal au chapitre 65.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 26 FEV. 2020  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20200224-2020C23-CP  
Affichage le :

26 FEV. 2020

A Trévoux, le 24/02/2020

**Le Président,**  
**Bernard GRISON**

